

# LE PUBLICISTE.

OCTIDI 28 Messidor, an VII.



*Offre faite par le clergé espagnol de se charger du paiement des intérêts des billets royaux, et de retirer tous les ans de la circulation pour 20 millions de ces billets. — Débarquement d'un corps de troupes russes dans le voisinage de Hambourg. — Insurrection arrivée à la Guadeloupe. — Discours prononcé au Champ-de-Mars par le président du directoire. — Nouvelles diverses. — Admission de l'accusation contre quatre ex-directeurs.*

## AVIS ESSENTIEL.

*Le prix de l'Abonnement du PUBLICISTE est actuellement de 13 fr. 50 cent. pour trois mois, 26 fr. pour six mois, et 50 fr. pour l'année.*

## ESPAGNE.

*Madrid, le 12 messidor.*

La caisse d'amortissement n'est pas précisément supprimée; les affaires dont elle devoit s'occuper ont été attribuées à la trésorerie générale. Cet établissement s'étoit écarté dès le principe, de l'objet de son institution, qui étoit uniquement d'éteindre successivement les billets royaux. Il s'est au contraire presque uniquement occupé de leur négociation. La banque de Saint-Charles dont il dévorait tous les moyens, s'applaudit de sa destruction. On a expédié, tant dans le royaume que dans les pays étrangers, des couriers qui portent la destitution de tous les commissaires qu'il y entretenoit à grands frais. Quant à la junte suprême qui présidoit à cette caisse, elle est maintenue. Elle continuera à favoriser la vente d'un grand nombre de biens domaniaux, dont le produit doit être versé dans la caisse d'amortissement, avec la réserve d'un intérêt de trois pour cent à payer aux corporations propriétaires de ces biens.

D'après des ordres nouvellement émanés du gouvernement, l'assemblée générale du clergé, qu'on croyoit dissoute, va reprendre ses séances. Elle peut produire le meilleur effet pour le crédit de la nation. Le clergé, malgré les nombreuses contributions qu'il a fournies à l'état, a encore de très-grands moyens. Il offre, à des conditions que le gouvernement agréera sans doute, de se charger du paiement d'une somme d'environ 90 millions de réaux pour les intérêts annuels des billets royaux émis jusqu'à ce jour, & de retirer de la circulation pour plus de 20 millions de ces billets par an. Cette mesure, dès qu'elle sera connue, ne peut manquer d'opérer une hausse dans ce papier-monnaie qu'il nous est si intéressant de soutenir.

Des journaux français, apportés par le courrier Castagneda, qui est arrivé de Paris en cinq jours & demi, nous ont appris la destitution de trois directeurs. Cette nouvelle fait ici la plus grande sensation.

## PRUSSE.

*Berlin, le 14 messidor.*

Dans trois mois, les nouveaux billets du trésor entreront en circulation: il en paroîtra d'abord pour un million de rixdalers. Le roi, par ses épargnes, a déjà réalisé des sommes considérables qu'il doit verser dans ce trésor. Des char-

riots chargés d'argent arrivent en abondance avec cette destination.

Il est défendu, sous peine de confiscation, de transporter par terre du froment dans la vicille Marche. La guerre maritime diminuant considérablement l'introduction de la potasse, sur-tout celle d'Amérique, il est aussi défendu d'en exporter de Silésie, de la Prusse méridionale, de Magdebourg, de la Poméranie, de la Marche électoralé & de la nouvelle Marche.

## A L L E M A G N E.

*Extrait d'une lettre particulière d'Hambourg, en date du 18 messidor.*

La nouvelle révolution qui vient de s'opérer en France a produit ici une sensation aussi grande qu'en France même. Vous connoissez l'intérêt que les Hambourgeois ont toujours pris aux affaires de la république, & combien, dès le commencement, le système actuel a trouvé de partisans ici. Puisse ce dernier changement être pour le bien de la France! On en jugera par les résultats.

Avec la nouvelle de cette révolution en France, nous avons reçu celle du débarquement d'un corps russe dans notre voisinage; & quoique la ville d'Hambourg n'ait jamais donné à Paul 1<sup>er</sup>. le moindre sujet de mécontentement, il est à craindre que ces troupes ne cherchent à inquiéter une ville dont l'opulence excite les desirs de plusieurs puissances. Si tel est le projet des Russes, personne ne peut y mettre obstacle; car la France est actuellement hors de mesure de nous défendre, & Dieu seul sait quel arrangement l'empereur d'Allemagne, le roi de Prusse & les Anglais ont fait ensemble. Cette crainte a déjà déterminé plusieurs familles à s'embarquer, en cas de danger, avec leur fortune pour l'Amérique. Cependant il nous reste une espérance: si les Russes avoient réellement l'intention de s'emparer de la ville d'Hambourg, ils chercheroient à surprendre le Holstein; & il ne paroît pas que le roi de Danemarck craigne pour ce duché, puisque jusqu'à présent on n'a pas fait le moindre préparatif de guerre dans ce pays. Quoi qu'en disent quelques journaux étrangers, tout y respire la plus grande tranquillité. On assure même que le prince héréditaire, dans les mains duquel repose toute l'autorité, va faire un voyage hors du royaume.

Vous pouvez imaginer que tous ces rapports, joints à la nouvelle des revers que les Français ont essayés en Italie, n'ont pas peu ranimé les espérances des émigrés ici. Ils soutiennent hautement que d'ici à trois mois, ils seront libres de retourner dans leurs foyers. Ils sont tellement exaltés, qu'ils n'ont pas craint d'insulter, il y a quelques

jours, plusieurs républicains dans les promenades publiques, & de leur ôter la cocarde tricolore de leurs chapeaux. Le crédit français est entièrement éteint ici; personne ne veut recevoir du papier, même celui des premières maisons.

### REPUBLIQUE FRANÇAISE.

*Bordeaux, le 22 messidor.*

Le subrécargue du vaisseau *l'Asie*, arrivé de l'Isle-de-France, annonce qu'il y a eu à la Guadeloupe, le 2 germinal dernier, une émeute qui avoit pour but de se saisir de l'agent du directoire, de le massacrer ou de l'embarquer, et de substituer ainsi au pouvoir du directoire celui de l'assemblée coloniale. Il ajoute, que la fermeté du général Desfourneaux en a imposé aux rebelles et les a fait rentrer dans l'ordre; que les coupables ont été dénoncés, et que deux ont été punis de mort et d'autres condamnés aux galères.

*Strasbourg, le 23 messidor.*

Il ne s'est rien passé depuis deux jours en avant de Kell; notre corps d'armée vient de prendre une nouvelle position. La droite est postée à Wildstett, le centre à Ullaffen & Appenweiller; & la gauche à Lings & à Bischoffhem. Le quartier-général de Legrand est toujours à Kerk. On assure qu'il sera remplacé par le général Colaud.

Les autrichiens sont également divisés en trois corps, dont le général Starray est le commandant. L'aile gauche, sous les ordres du comte de Meerfeld, est placée dans la vallée de la Kintzig; l'avant-garde à Gengenbach & dans les gorges entre Offenbourg & Gengenbach; le quartier-général est à Gengenbach. Le centre se trouve entre Oppenau & Oberkirch, sous les ordres du général Georger, le même qui, dit-on, a donné l'ordre d'assassiner nos ministres à Rastadt; son quartier-général est établi à Oppenau. Enfin l'aile droite est à Stollhoffen & Lichtenau.

Une demi-brigade est arrivée ici aujourd'hui du Bas-Rhin; elle se rend en avant de Kell.

Nous apprenons de Landau, qu'un corps de 8000 conscrits, qui s'est rassemblé dans les environs de Treves & de Luxembourg, file dans ce moment du côté de Mayence, où il doit renforcer l'armée du Rhin.

En Suisse, aucun combat n'a eu lieu, excepté une petite affaire d'avant-postes du côté de Loerrach. Sur l'avis certain que les autrichiens faisoient de nouveau de grands mouvemens sur leur gauche, on a détaché un nombreux corps de troupes dans l'Unterwald & l'Oberland. Il y a eu un combat dans le Gadmenthal, mais sans résultat.

Depuis quelques jours un grand nombre d'officiers autrichiens est arrivé ici de l'intérieur de la France pour être échangés. On est fort mécontent de leur conduite. En plusieurs endroits ils ont porté l'insolence jusqu'à insulter les agens de la république.

Il a passé depuis quelques jours par Francfort plusieurs transports de prisonniers français qui ont été échangés, & qui se sont rendus à Mayence.

*PARIS, le 27 messidor.*

Une dépêche officielle, arrivée à l'instant au directoire, annonce enfin la jonction certaine de l'armée de Naples avec celle d'Italie. Un courrier a été expédié aussi-tôt au général Jonbert qui étoit parti de Paris depuis quelques heures, pour lui apprendre l'heureuse nouvelle de la réunion sur un seul point de toutes les forces dont il va prendre le commandement.

— Bernadotte a envoyé vers l'Italie cent mille fusils & autant d'effets de petit équipement militaire. C'est spécia-

lement aussi vers cette armée que sont en ce moment dirigés les conscrits.

— On avoit hier répandu dans le public certaines inquiétudes que rien n'a justifiées. La fête a été brillante & calme, & la soirée également paisible.

C'est la première fois que le nouveau directoire a paru réuni en public. Il a assisté aux évolutions militaires du Champ-de-Mars.

« Depuis la fameuse fédération de 1790, il ne s'est jamais manifesté, dit le *Journal officiel*, dans nos fêtes nationales, un enthousiasme aussi vif, aussi général que dans celle-ci. On y a remarqué les progrès de la restauration de l'esprit public; & tout persuade que les beaux jours de notre gloire vont revenir, & que nous allons rattacher la victoire à nos drapeaux. »

Taleyrand étoit hier à la fête parmi les autres ministres. Ainsi le directoire ne paroît avoir encore rien statué sur la démission qu'il lui a offerte.

— Dans un banquet patriotique, où se trouvoient Bernadotte, Championnet, Marbot & beaucoup de représentans, on a porté les santés suivantes :

*Gourdan.* — A la souveraineté du peuple, aux armées, aux réunions politiques.

*Briot.* — Aux hommes qui savent détrôner les rois; que leurs persécutions renflamment leur génie, & qu'ils aient dire aux armées quelle est la puissance du peuple, & que nous leur garantissons ici les résultats de leurs victoires.

*Championnet* se levant aussitôt. — A ceux qui savent chasser les tyrans; qu'ils achevent leur ouvrage, les armées sauront les soutenir & les défendre.

*Jourdan.* — A la résurrection des piques; puissent-elles, entre les mains du peuple, écraser tous les ennemis.

*Xavier Audouin.* — A la grande coterie du peuple; puisse-t-elle, comme au 14 juillet & au 10 août, triompher de toutes les autres!

— Les commissaires-ordonnateurs & les commissaires ordinaires des guerres qui se trouvent à Paris, ont reçu l'ordre de rejoindre, dans les 24 heures, les armées auxquelles ils sont employés. Tous les congés, sous quelque prétexte qu'ils aient été accordés à des commissaires, sont révoqués.

— Le citoyen Choudieu, ex-membre de la convention nationale, est nommé chef de la première division du ministère de la guerre, en remplacement du citoyen Liautcy.

— La société du Manège a reçu une adresse de ceux des accusés de Vendôme qui ont été condamnés à la déportation, & qui sont restés depuis dans la citadelle de Cherbourg. Ils réclament contre leur jugement.

On cite Lucien Buonaparte, Marbot & Bordas parmi les membres de cette société, qui continue maintenant ses séances, sans être troublée ni insultée.

— Le *Journal des Hommes Libres* réclame en faveur de Barère, accuse l'ancien directoire d'avoir donné l'ordre d'exécuter sa déportation à la Guyanne, & rappelle plusieurs adresses qui, après le 18 fructidor, demandèrent son admission au corps législatif.

— L'adjudant-général Jorry, accusé d'avoir reçu cent louis pour une mission diplomatique & de ne l'avoir pas remplie, vient d'être acquitté par la première section du tribunal de police correctionnelle.

— On assure que la veuve Roberjot recevoit souvent Jean Debry chez elle, depuis la mort de son mari. On en conclut que c'est à tort qu'on attribue à cette citoyenne le libelle absurde qui inculpe Jean Debry au sujet de l'assassinat de ses deux malheureux collègues.

— Le général Aubergois, ami de Jourdan & destiné à être un anarchiste, remplace le général Pinon dans le commandement de la 10<sup>e</sup>. subdivision militaire, à Toulouse.

— Le Directoire vient de révoquer & de remplacer ses commissaires près les administrations centrales des Bouches-du-Rhône, de la Dordogne, des Pyrénées-Orientales, de l'Ande, de la Nièvre, de la Vendée & de l'Isère.

Le citoyen Mécoulin, commissaire près le bureau central de Marseille, est également révoqué & remplacé par le citoyen Giraud.

Trois administrateurs du département du Pas-de-Calais sont destinés; deux sont conservés.

— Avant-hier, vers les dix heures du soir, deux jeunes gens sortant du jardin des Tuileries, se sont battus au pistolet sur la place de la Révolution. L'un des deux a été tué & trouvé nanti d'une feuille de route pour Briançon.

— S. Héron a publié une apologie de sa conduite militaire en Italie. Elle se vend chez Dentu, libraire au palais d'Égalité. Elle contient des détails curieux sur l'ouverture de la campagne.

— Le général Hatry, commandant les troupes stationnées sur les frontières du Piémont, a mandé au ministre de la guerre que la position de l'officier & du soldat est des plus affligeantes; que depuis quatre mois, plusieurs n'ont touché ni appointemens ni soldé, & sont réduits à vendre leurs effets pour vivre. Le ministre de la guerre a sur-le-champ écrit aux commissaires de la trésorerie, pour les inviter à employer tous les moyens praticables pour faire cesser cet état de choses.

— Les puissances coalisées se proposent, dit-on, de publier un manifeste, avant d'entrer en France, si toutefois nos armées réorganisées bientôt ne leur en évitent la peine. Elles prétendent, ajoute-t-on, nous imposer la monarchie, comme condition préalable à tout arrangement avec elles.

— Le 13 messidor, on n'avoit à Madrid aucune nouvelle des escadres combinées, depuis leur sortie de Carthagène.

Des ordres sont donnés dans tous les ports d'Espagne pour armer avec promptitude tous les vaisseaux qui y sont encore, & accélérer le plus possible les levées de matelots.

— L'empereur de Russie a écrit une lettre fort menaçante à la ville de Francfort, pour avoir consenti à congédier son chargé d'affaires, M. de Wuchasowich, sur la demande de Bernadotte.

— Une lettre datée du 1<sup>er</sup>. messidor, & écrite de Sinigaglia par le général russe Hamen, porte à quinze mille un corps de sa nation, débarqué du côté d'Ancône; & assure que cette place alloit être en même tems attaquée par terre & par mer.

— Un général russe est arrivé à Lisbonne, pour y prendre le commandement des troupes de sa nation, que les Anglais doivent, dit-on, débarquer en Portugal. L'arrivée du général est certaine: celle des troupes qui le suivront, ne l'est pas autant, à beaucoup près.

— On assure que Buonaparte après avoir feint de lever le siège de Saint-Jean-d'Acre, est revenu à la charge pendant la nuit; qu'il a escaladé la ville, fait Sidney-Smith prisonnier, ainsi que le général turc & toute la garnison; qu'il a trouvé des canons, de la poudre, des munitions & un butin immense; que l'armée turque, après cette victoire, s'est dispersée; & que Buonaparte marche sur Constantinople, en recrutant son armée par-tout où il passe. On ajoute que Zémann-Sha, qui menaçoit les possessions anglaises dans l'Inde, retourne en Perse, où il attend Buonaparte pour marcher sur Constantinople.

— Le nouveau traducteur de Machiavel (le citoyen Guiraudet), réclame dans plusieurs journaux contre la fausse interprétation qu'on paroît avoir donnée à une phrase de son discours préliminaire, par laquelle il sembleroit approuver toutes les mesures employées en Suisse par le gouvernement français. Il prouve d'une manière victorieuse qu'il n'a jamais eu que l'intention & le besoin de parler du principe du droit des gens, qui permet à tous les peuples de favoriser le changement de gouvernement chez un autre peuple quand leur intérêt bien entendu l'exige. Or, cet intérêt bien entendu aussi conforme à la vraie politique qu'à la morale, veut des conditions qui, pour n'avoir pas été remplies dans tel ou tel cas, ne détruisent pas pour cela ce principe & ce droit qu'on a eu d'en bien user. C'est ce que prouve le discours de Guiraudet qui précède & qui suit la phrase dont il est question: cet objet étoit trop important pour ne pas mériter une explication de sa part. Nous regretons que l'abondance des matières, d'un intérêt général, ne nous aient pas permis d'insérer sa lettre en entier.

#### DIRECTOIRE EXECUTIF.

*Extrait du discours prononcé hier au Champ-de-Mars par le citoyen Sieyès, président du directoire exécutif.*

Citoyens, dix ans sont écoulés depuis cette époque immortelle, où, bravant tous les efforts de la tyrannie, les représentans du peuple français firent le serment solennel de proclamer ses droits & de fonder sa liberté. Ce sublime signal fut entendu, & le 14 juillet vit tomber, pour jamais, cette antique forteresse, gage odieux de notre servitude.

Qu'il est doux de se rappeler les momens heureux qui suivirent cette première victoire; ce tumulte, ces chants bryans, ces vives agitations, ces épanchemens fraternels qui caractérisoient un peuple surpris, mais enchanté d'avoir brisé ses fers! Tout alors portoit le Français avec ardeur vers les plus désirables changemens.

En vain des ennemis conjurés contre tout bien élevoient obstacle sur obstacle; en vain se révoltoient toutes les insolences féodales, tous les intérêts & les habitudes des esclaves titrés ou non titrés. La force régénératrice étoit immense, parce qu'il y avoit un esprit public; les volontés étoient énergiques, persévérantes; tout ce qui étoit généreux, magnanime, se rangeoit du parti de la liberté; la bassesse & l'ignorance se réfugioient vers la faction de la servitude. L'ouvrage de notre régénération n'étoit pas achevé sans doute; la république n'étoit pas proclamée; mais est-ce trahir la vérité d'ajouter que plus qu'aujourd'hui, peut-être, les ames, alors, étoient républicaines?

Je ne veux point assigner les causes qui troublèrent ce premier concert, car il faut écarter toutes les considérations qui seroient peu propres à le rétablir parmi nous. Mais puis-je ne pas remarquer au moins, qu'à cette époque, l'étranger jaloux & perfide, n'avoit pas eu le tems de verser au milieu de nous le poison de sa funeste influence. Sa cruelle intervention se fit bientôt sentir à l'égal de ces fleaux de la nature qui ravagent des contrées entières?

Ses nombreux émissaires parvinrent à s'interposer dans nos débats domestiques, dans nos intérêts les plus chers; ils réussirent à répandre, à accréditer ces désastreuses maximes, que les lumières doivent céder à l'ignorance, la sagesse à la folie, la réflexion à l'emportement. L'eût-on pu croire qu'ils obtiendroient de notre aveugle crédulité les moyens & presque le droit de nous commander leurs opinions, qu'ils nous persuaderoient enfin qu'ils savent mieux que des Français comment des Français doivent être libres? Étrange abnégation de nous-même! Et pourrions-nous avoir oublié ces tems calamiteux, où, bien certainement, par la même influence, tous ceux qui avoient servi leur patrie ou étoient en état de la servir, furent déconsidérés, outragés, persécutés; où l'autorité la plus tutélaire étoit haïe, par cela seul qu'elle étoit autorité; où toutes les notions furent confondues au point que ceux qui n'étoient chargés officiellement de rien vouloient obstinément se charger de tout; où ceux qui n'avoient pu obtenir la confiance du peuple, prétendoient, par cela même, qu'eux seuls avoient le droit de vouloir & de parler en son nom; où tous, enfin, sembloient vouloir représenter la nation, à l'exclusion de ses représentans véritables?

Que de maux sortis d'une telle source! que de maux pourroient en sortir encore!

Français! profitez des leçons d'une longue expérience: elles nous ont coûté assez cher. Entourez que nous sommes de dangers imminens, nous avons besoin d'une grande & républicaine énergie. Reprenons, ressuscitons celle qui nous animoit tous au 14 juillet: mais gardons-nous qu'il ne se y mêle une impulsion étrangère. La première, vous la reconnoîtrez dans tous les sentimens qui tendent à accroître nos moyens de force, en nous unissant; la seconde,

dans tout ce qui tendroit à désunir les amis de la république. Français, mettez fin à de funestes dissensions. Songez que l'ennemi est à nos portes, & qu'avant tout il faut le repousser.

*Arrêté du 22 messidor an 7.*

Le directoire exécutif, considérant la nécessité d'organiser conformément aux formes généralement établies, les rapports existans entre les étrangers accrédités & les autorités de la république,

Arrête :  
Art. 1<sup>er</sup>. Les étrangers accrédités de quelque manière que ce soit près du gouvernement, & ceux qui se trouvent occasionnellement sur le territoire de la république par suite d'opérations politiques auxquelles il a pris part, n'ont de rapports directs qu'avec le ministre des relations extérieures.

II. Ils ne communiquent que par son intermédiaire avec les autres ministères.

III. Le ministre des relations extérieures & celui de la police générale se concerteront dans les mesures relatives aux étrangers non accrédités qui ont la permission de voyager ou de séjourner dans la république.

IV. Les étrangers non accrédités restent spécialement sous la surveillance du ministre de la police générale.

*Signé, SIEYES, président.*

**CORPS LEGISLATIF.**  
**CONSEIL DES CINQ-CENTS.**

*Séance du 27 messidor.*

Le directeur de l'école polytechnique adresse au conseil un mémoire sur la réorganisation de cet établissement. — Le conseil ordonne le renvoi à une commission.

Un membre propose que les élèves de cette école, qui sont compris dans la conscription, ne soient appelés qu'à 24 ans, ou lorsqu'ils auront terminés leurs études, si elles finissent avant les 24 ans accomplis. — Impression.

On lit une foule d'adresses, dont la mention honorable est ordonnée; elles félicitent le conseil sur la journée du 30 prairial. Celle d'Autun demande la suppression du droit de passe. — Le conseil passe à l'ordre du jour.

Dubray fait renvoyer au directoire, une adresse du département des Alpes-Maritimes, qui, menacé par les ennemis, est dans un état de dénuement inquietant.

Challans fait arrêter un autre message, pour demander au directoire de donner des secours aux ouvriers de la manufacture de Sévres qui est prête à périr, & l'état des objets de cette manufacture qui ont été vendus.

Le directoire adresse deux messages au conseil. Par le premier, il lui transmet un mémoire du ministre de l'intérieur; par le second, il l'invite à examiner s'il ne conviendrait pas de rendre les receveurs-généraux responsables de la rentrée des contributions, dont le recouvrement leur est confié. — Les messages sont renvoyés à des commissions.

Lacué présente 300 francs pour la guerre de la part d'un bon citoyen, à qui la séance d'hier a donné l'espoir de voir, avec le regne de la constitution, renaître l'esprit public.

Ce bon citoyen a raison, dit Lacué; il ne pouvoit y avoir d'esprit public, quand les représentans étoient isolés du peuple; quand le directoire ne se montrait que par des actes arbitraires; mais vous voulez la constitution, & l'esprit public renaitra.

Le conseil ordonne la mention au procès-verbal.

Un membre fait arrêter que les renseignemens suivans seront demandés au directoire exécutif.

1°. Pour combien de vaisseaux, frégates & autres navires on a passé de marchés depuis l'an 4

2°. Combien de ces vaisseaux, frégates & autres navires ont été mis sur le chantier.

3°. Combien lancés à l'eau.

4°. Combien à mettre sur le chantier.

5°. Quelles sont les compagnies ou les individus avec lesquels ces différens marchés ont été passés.

6°. Quelles sont les compagnies ou les individus chargés directement par le ministre des autres parties du service de la marine depuis le 1<sup>er</sup> vendémiaire an 6, notamment pour les vivres & les mouvemens des ports.

7°. Copie des divers marchés & des arrêtés ou décisions qui ont pu les autoriser.

8°. Quelles sont les fournitures; quels sont les services réellement faits en vertu de ces marchés.

9°. Quelles sont les sommes, valeurs ou matières, données en paiement, soit à l'avance, soit en à-compte, soit pour solde, à chacun de ces individus ou compagnies.

Baras commence une opinion tendant à demander la suppression des remises sur la vente des domaines nationaux: mais il est bientôt interrompu par des murmures, & le conseil passe à l'ordre du jour.

Il se forme en comité secret pour continuer l'examen des accusations contre les quatre ex-directeurs.

La séance ayant été rendue publique, il est déclaré que ces accusations sont admises, & seront poursuivies suivant les formes prescrites par l'acte constitutionnel.

**CONSEIL DES ANCIENS.**

*Séance du 27 messidor.*

Un membre fait l'éloge de Pompéi, l'un des membres du conseil, qui vient de mourir. Il propose que dorénavant 14 membres du corps législatif & un détachement de sa garde assistent aux convois des représentans — Renvoyé à une commission.

Porcher propose d'approuver la résolution sur les congés; il convient qu'elle est sévère; mais nos dangers & les fautes du dernier directoire font un devoir de l'adopter.

Un membre la combat comme contraire à la constitution & ne devant pas donner 2000 hommes, tous les congés se montant au plus à 2800. — Hagnet demande si elle enveloppera les fonctionnaires publics.

La discussion est fermée & la résolution approuvée.

*Bourse du 27 messidor.*

Rente provis., 2 fr. 25 c. — Tiers cons., 8 fr. 88 c., 9 fr. — Bons  $\frac{3}{4}$ , 79 cent. — Bons  $\frac{1}{4}$ , 90 c. — Bons d'arrérage, 59 fr., 60 fr. 33 cent. — Action de 50 fr. de la caisse des rentiers.....

*Le nouveau Faublas, ou les aventures de Florbelle, pour faire suite au Faublas de Louvet; par J. J. Mimault; 4 vol. in-18 avec fig., enrichis de quatre romances mises en musique, & imprimés sur papier d'Angoulême. Prix, 4 fr. pour Paris & 5 fr. pour les départemens. A Paris, au magasin des romans nouveaux, chez Lepetit, libraire, quai des Augustins, n°. 32.*

Ce joli roman, qui renferme des situations des plus agréables, & qui complète en quelque sorte le Faublas de Louvet, ne plait pas moins aux personnes sensibles qu'entrepreneuses. Il est écrit avec grace; les romances dont il est parsemé sont faites par une plume exercée; en un mot, tout l'ensemble ne laisse rien à désirer, & ne peut qu'être recherché avec empressement.

A. FRANÇOIS.

Changement  
Détail  
Nouve  
popula  
  
Le pri  
de 13 fr.  
et 50 fr.  
  
Indépe  
frontiere  
60 mille  
L'expé  
Les régim  
ligne & t  
dans quel  
  
La cou  
tate. Il e  
des financ  
Les ch  
sorieur-gé  
surintend  
mer, vic  
circonstan  
La jun  
long-tems  
supprimé  
conseil de  
qu'après  
approuvé  
Le ma  
gardes-di  
command  
donné à  
éloigné p  
tate, a re  
tous la fa  
joui autre  
du-corps  
pagne, il  
Tout l  
ment dep  
ehes: ce  
Il est pro  
ver des f  
qu'exigen  
Les bil